

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon – la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 25 avril 2024

N° 2024-25	Marché de travaux d'électromécanique ou d'hydraulique - Autorisation de signer le marché
------------	--

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 avril à 14 heures, les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux de la Régie, 1 Esplanade Miriam Makeba à Villeurbanne (69100), sous la présidence de Madame Anne GROSPERRIN, Présidente.

NOM	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	DONNE POUVOIR À
ANGELETTI	Lucien	X			
ARTIGNY	Bertrand	X			
BADOUARD	Benjamin			X	
BOFFET	Laurence	X			
BRIGLIADORI	David	X			
CHAMBON	Pierre		X		Lucien ANGELETTI
COIN	Gisèle	X			
CROIZIER	Laurence	X			
GROSPERRIN	Anne	X			
GROULT	Florestan		X		Anne GROSPERRIN
MARION	Richard			X	
MARTY	Cécile	X			
MILLET	Pierre-Alain	X			
NOVAK	Floyd		X		
PESENTI	Maeva	X			
PLICHON	Isabelle	X			
PROST	Emilie	X			
REVEYRAND	Anne	X			
SIBEUD	Nicole		X		Laurence CROIZIER
VALLET	Cyrille		X		Maéva PESENTI

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17
Date de convocation du Conseil : le 19 avril 2024
Secrétaire élu(e) : Anne REVEYRAND

1. CONTEXTE ET OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet les travaux d'électromécanique ou d'hydraulique sur l'ensemble des ouvrages associés au service de l'eau potable : puits de forage, captages, usines de traitement, stations de pompage, réservoirs, chambres de vannes motorisées et autres du territoire métropolitain.

Ce marché doit permettre la réalisation des travaux rendus nécessaires pour le maintien en bon état du patrimoine, le renouvellement de certains équipements ou l'amélioration et l'optimisation du fonctionnement des ouvrages (travaux neufs).

En moyenne, ce sont ainsi 4,5 M € HT qui sont investis chaque année par la Régie.

Ces prestations étaient jusqu'à présent réalisées en s'appuyant sur un accord cadre à bons de commande attribué à un unique groupement d'entreprises. Ce marché, transféré par la Métropole à la création de la Régie, est arrivé à échéance le 31 mars 2024.

Dans le cadre de la relance du marché, le choix de faire évoluer sa forme vers un accord cadre multi-attributaires à marchés subséquents a été retenu. L'objectif poursuivi étant de permettre à la Régie de s'appuyer sur la capacité et les moyens de 3 groupements d'entreprises différents, mais aussi de remettre systématiquement en concurrence les attributaires afin d'optimiser l'acte d'achat.

2. CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Comme évoqué précédemment, le présent marché a été lancé sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents au sens des articles R.2162-1 à R.2162-12 du Code de la commande publique.

Cet accord cadre sera attribué à 3 entreprises ou groupement d'entreprises. Il sera conclu pour une période de deux ans fermes à compter de sa notification, reconductible deux fois pour une période d'un an chacune, pour les montants minimaux et maximaux contractuels suivants :

	Période ferme (2 ans)	Période de reconduction (1 an)
Montant minimum	4 000 000 € HT	2 000 000 € HT
Montant maximum	12 000 000 € HT	6 000 000 € HT

Le montant maximal du marché, toutes reconductions comprises et s'entendant pour l'ensemble des attributaires, est plafonné à 24 000 000 € HT.

L'accord cadre sera exécuté au moyen de marchés subséquents, selon les modalités suivantes :

- Pour des opérations d'un montant inférieur à 50 000 €HT, les marchés subséquents donneront lieu à une consultation simplifiée avec attribution sur le seul critère prix,
- Pour des opérations d'un montant supérieur à 50 000 €HT, chaque marché subséquents donnera lieu à un dossier de consultation et l'attribution n'interviendra qu'après analyse des offres remises au regard de critères préalablement définis.

3. PROCÉDURE

Compte tenu de son montant total, la consultation a été lancée sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-1, L.2131-1, R.2124-2, R.2131-16 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 15 décembre 2023 sur le site Internet de la Régie, au BOAMP et au JOUE.

La date limite de réception des offres était fixée au 31 janvier 2024, et la consultation a donné lieu au dépôt de 5 offres.

Après analyse, la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 11 avril 2024, a attribué le présent accord cadre aux 3 groupements d'entreprises ci-dessous et selon le classement suivant :

1. AECI / CARRION GCM / CARRION TP / STEMI
2. SOC / GANTELET GALABERTIER / SADE CGTH
3. EIFFAGE ENERGIE SYSTEME / ALBERTAZZI / LEGROS TP / NOUVETRA

Dès lors, il relève de la compétence du Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur de la Régie à signer le marché.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu le procès verbal de la Commission d 'appel d'offres du 11 avril 2024 ;

DELIBERE,

Article 1. Autorise le Directeur d'Eau du Grand Lyon - la Régie à signer le présent accord cadre multi-attributaires conclu pour une durée de deux ans fermes, reconductible deux fois une année, avec les trois groupements constitués des sociétés AECI / CARRION GCM / CARRION TP / STEMI , SOC / GANTELET GALABERTIER / SADE CGTH et EIFFAGE ENERGIE SYSTEME / ALBERTAZZI / LEGROS TP / NOUVETRA.

Article 2. Le montant cumulé de cet accord-cadre ne pourra excéder 24 000 000 € HT sur 4 ans.

Article 3. Les dépenses correspondantes seront prévues aux Budget primitif 2024 et suivants en section d'investissement.

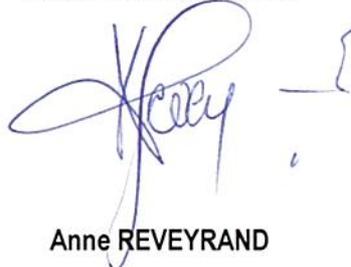
*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales,*

La présidente du Conseil d'Administration,



Anne GROSPELLIN

La secrétaire de séance



Anne REVEYRAND

Acte rendu exécutoire après

- transmission au Représentant de l'Etat attestée par le tampon apposé par la Préfecture du Rhône
- publication sur le site eaudugrandlyon.com